

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TELEPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, Rue des Dominicaines.
Telephone 32-64

TARIF DES ABONNEMENTS
Pour toute la France UN AN 15 fr.
Etranger 20 fr.
S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

TARIF DES ANNONCES
Annonces industrielles en 4 pages, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne
Régimes en troisième page... 1 franc
Chronique troisième page... 1 fr. 50
Chronique deuxième page... 2 francs

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON 67, Cours de la Liberté - LYON
TELEPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 50, rue des Dominicaines.
Telephone 32-64

A Nos Lecteurs

L'heure n'est pas à la célébration joyeuse du Nouvel An et les souhaits que l'on peut former au seuil de 1915 sont empreints d'angoisse et de tristesse.
Le « COURRIER DU COMMERCE » tient cependant à présenter comme d'habitude ses vœux sincères à ses lecteurs.

LES MARCHÉS DE FOURNITURE EN TEMPS DE GUERRE

M. Victor Augagneur, ministre de la marine, vient d'adresser aux autorités maritimes des instructions concernant l'exécution des marchés de fournitures en temps de guerre.
Ces instructions rappellent, conformément à la jurisprudence de la Cour de cassation et du Conseil d'Etat, qu'un fournisseur ne peut invoquer l'état de guerre pour obtenir l'annulation d'un marché souscrit avant la mobilisation que si, du fait des événements de guerre, il se trouve dans l'impossibilité absolue et effective de tenir ses engagements.

Le Prix des Céréales en Allemagne

Depuis le début de la guerre, toutes les céréales ont augmenté de prix en Allemagne. Voici une table des différents cours notés à la Bourse des grains à Berlin :

BIBLIOGRAPHIE

Le dernier numéro de l'année des « Annales » offre, en guise d'étrennes, à ses lecteurs, avec les vœux patriotiques d'Hansi sous la forme d'une délicieuse composition allégorique, le second chapitre de l'Histoire de l'Alsace et de la Lorraine depuis 1870, par P.-A. Helmer; les articles, tour à tour vibrants, pittoresques ou savamment documentés, de Maurice Barrès, René Bazin, Emile Faguet, Frédéric Masson, Henri de Régnier, Jean Richepin, Paul Adam, André Lichtenberger, lieutenant-colonel Rousset, Emile Hinzlén, Adolphe Brisson, le Bonhomme Chrysale, Yvonne Sarcely, sur toutes les questions mises à l'ordre du jour par les événements; les poèmes de François Fabié, Georges Trouillot, Lucien Cros-sonnois, André Moutzy-Bon; les fantaisies d'actualité de Gabriel Timmy, Georges Boutelleau, etc.; sans oublier le début d'une des premières œuvres romanesques inspirées par la guerre : « Les Fiancés de 1914 », où le délicat écrivain Charles Géniaux a versé toutes les grâces de sa finesse psychologique unies aux plus émouvantes manifestations de l'amour et du patriotisme.

Commandez vos imprimés

à l'Imprimerie du Commerce
9 et 11, rue Villaray, LYON

GRAINS ET FARINES

Malgré les difficultés de toute sorte consécutives à la guerre européenne, malgré les bouleversements commerciaux provoqués par elle au cours des cinq terribles mois que nous venons de traverser la nouvelle année débute sous des auspices non décourageants.
L'ennemi foule encore le sol national mais l'espoir de la délivrance prochaine est plus vivace que jamais. Il domine maintenant dans tous les esprits une impression de confiance calme et sûre en l'avenir. On sait que nous aurons la victoire finale, on mesure mieux qu'au début toute l'étendue des sacrifices à consentir et l'on en accepte mieux, c'est-à-dire avec plus de réflexion, la charge.

Marché de Lyon

Judi, 31 décembre.
Une série de belles journées a caractérisé les débuts de l'hiver 1914-1915. C'est une température peu commune dans nos régions où l'humidité accompagne plutôt les froids hivernaux. Nous avons au contraire un froid sec et un relèvement thermométrique très prononcé au milieu de la journée. Pendant la semaine écoulée le soleil a même brillé parfois avec une chaleur tout à fait exceptionnelle pour la saison.

Notre marché aux grains se tient encore un jeudi, le Jour de l'An tombant un vendredi. La journée est un peu moins froide que les précédentes et le ciel est plus couvert. Il semblerait que la pluie ou la neige est probable.

LES. — Les hauts prix des blés étrangers se sont maintenus avec facilité malgré le courant très modéré des affaires pratiquées en France.
Ce sont toujours les mêmes raisons indiquées dans nos précédentes chroniques qui motivent cette hausse constante. En ce qui concerne les blés d'Amérique il est bien admis que ces provenances qui ont vu toutes les faveurs du marché pendant ces derniers mois peuvent obtenir des cours de plus en plus élevés si d'autres sortes ne viennent les concurrencer.

La République Argentine est en outre gratifiée d'un nouvel acheteur : l'Australie. La récolte australienne est déplorable à tel point que l'on a dû enlever les droits de douane pour permettre l'importation dans les contrées habituellement exportatrices.
La Russie et les pays du Danube ne pouvant compter à l'heure actuelle pour l'alimentation des nations européennes, ces dernières ne peuvent donc obtenir de l'étranger que des quantités insuffisantes pour leur besoin.

Les blés de la Plata sont plus offerts que précédemment. On tient l'embarquement janvier-février de 31,75 à 32 francs les 100 kilos palan Marseille, en marchandises garanties 78 kilos à l'hectolitre.
Les blés français avaient résisté à la hausse par suite d'offres plus abondantes de diverses régions dans lesquelles avaient été pratiqués quelques battages en vue de réalisation. Cette résistance n'a pas été de longue durée, aujourd'hui les offres se sont bien restreintes et les vendeurs ont augmenté assez sensiblement leurs prétentions.

pour l'Yonne, 28 francs pour la Côte-d'Or. Certains lots du Jura où la qualité est moindre pourraient s'obtenir à 27,50 et 27,75 départ.
L'Aube est tenue 28,25 les 100 kilos départ.
A signaler également un peu de hausse sur les blés de Bretagne, les cours s'inscrivent de 27,75 à 28 francs départ pour les provenances des Côtes-du-Nord.
La Beauce, la Touraine, l'Orléannais, le Poitou valent en moyenne 25 centimes de plus que jeudi dernier.
Dans les départements du Centre les vendeurs se montrent plus exigeants et dans l'Allier on tient de 29 à 29,50 départ pour les blés garantis 77 kilos à l'hectolitre. Quelques offres du Loiret sont faites encore à 28,50 départ.

Table listing grain prices for various regions: Blés de la région lyonnaise, Blés de la région Centre, Blés Bresse, Blés Forez, Blés Drôme, etc.

FARINES. — Pendant cette semaine les transactions ont comme d'habitude porté sur du disponible avec tendance soutenue dans les prix.
Les farines en provenance du dehors commencent à être offertes d'une manière plus suivie, surtout les provenances d'Amérique qui sont offertes par les Grands Moulins de Corbeil à 44,50 les 100 kilos, escompte 3 % livraison février. On offre également des farines anglaises à 43,25 les 100 kil. escompte 3 %.

Table listing flour prices: Farines de boulangerie, Farines de seigle, Farines de maïs, etc.

SEIGLES. — La demande des acheteurs est toujours très pressante et les quelques lots à la vente se placent avec facilité.
On cote : Seigles de toutes provenances 21 à 21,50 les 100 kilos départ.

AVOINES. — Les cultivateurs des environs de Lyon trouvent facilement acquéreurs sur notre place pour la marchandise de qualité satisfaisante.
Le Centre et le Poitou vendent surtout à destination de Paris et du Sud-Ouest qui paient des prix plus avantageux que notre place. C'est entre 21,75 et 22 fr. les 100 kilos départ, suivant couleur, que doivent se voir les cours de ces provenances.
Signalons des offres d'avoines grises d'hiver de Saône-et-Loire à 21,80, 21,90 les 100 kilos départ.

ce les cours ont une tendance plus facile.
On cote : Sarrasins de Bretagne... 17,50 les 100 kilos départ.

Marché de Marseille

Mercredi, 30 décembre.
Blés. — Marché ferme. On cote : Hardwinter II, Redwinter II, disponible, 31,25 ; embarquement janvier, 31,50 ; embarquement février, 32,25, Plata 78, embarquement janvier-février, 31,75, palan nu; Bluostem, disponible, 31,50, palan logé, le tout escompte 1 %.

Table listing flour prices at Marseille: SBD fleur, SBD extra, Far. 1/2-ent. mitad, etc.

Table listing flour prices at Marseille: COS, CO S/M, Grou O O O, etc.

Marché de Toulouse

Lundi, 28 décembre.
Bladettes, blés supérieurs, de 23,25 à 23,50; bonne qualité, de 22,75 à 23 fr. les 80 kil.
Grains grossiers : seigle de pays, 15 fr. les 75 kil.; orge de pays, 10 à 10,50 les 60 kil.; avoine de pays, 11 à 11,25 les 60 kil.; maïs blanc, de 15,50 à 13 fr. les 75 kil.; haricots de pays, 40 à 42 fr. l'hectol.; fèves, 17 à 17,50 les 65 kil.

Les Importations de Blés et Farines

Paris, 24 décembre.
Le « Journal Officiel » de ce matin publie le relevé des froments en grains et farines de froment importés pendant les mois d'août, septembre, octobre et novembre. Voici, en ce qui concerne le blé, les chiffres comparés à ceux de l'année précédente :

ADJUDICATIONS

MINISTRE DE LA GUERRE
Avis
Versailles, 15 janvier. — Foin, 5.000 qtx; paille, 2.000 qtx; avoine indigène, 1.500 qtx à livrer au Parc à fourrages de Versailles; foin, 4.000 qtx; paille, 2.500 qtx; avoine indigène à livrer au Parc à fourrages de Saint-Germain.

ADJUDICATIONS ADMINISTRATIVES

HOSPICES CIVILS DE BESANCON
Avis
Besançon, 9 janvier, à 10 heures du matin, adjudication des denrées nécessaires pendant l'année 1915. Savoir: pain, viande, vin, légumes secs, sucre, huiles, savon, beurre, fromages, pommes de terre.

Les Banques et le 5 0/0 Moratoire

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer. Elle soutient une thèse opposée à celle admise par M. J.-B. Ripert dans sa consultation écrite donnée à la Société des Commerçants et Magasins de Marseille et dont nous avons publié le résumé dans notre numéro du 19 décembre.
Monsieur le Directeur du « Courrier du Commerce »

Je suis sous les yeux le numéro de votre journal le « Courrier du Commerce » du 26 décembre.
Votre article intitulé : « Une autre prétention arbitraire des Banques », qui fait suite à quelques autres ayant trait au même sujet, peut mettre les commerçants et les industriels qui sont vos abonnés dans l'erreur la plus grande. En effet, vous ne persistez pas, certainement, dans l'opinion que vous avez émise à ce sujet si vous connaissez la lettre de M. Ribot, ministre des Finances, que reproduit le « Bulletin de la Chambre de Commerce de la Drôme » n° 3, page 103, en réponse à une demande ou vœu qui lui avait été adressé par ladite Chambre de Commerce. La voici dans toute sa teneur :

Vous avez bien voulu me faire connaître que votre Compagnie estimait que les intérêts de retard, mis à la charge des débiteurs d'effets de commerce souscrits antérieurement au 4 août 1914 et dont l'échéance a été prorogée par les divers décrets relatifs au moratorium, ne devraient pas être exigés, lorsque les effets n'ont pas été présentés à l'échéance.
J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une telle mesure ne saurait être envisagée. C'est à dessein que les débiteurs d'effets ont été astreints au paiement d'intérêts moratoires correspondants à tout délai dont ils ont bénéficié, et il n'est pas possible de subordonner l'exigibilité de ces intérêts à une présentation dont, par l'effet du report des échéances, les porteurs étaient dispensés.

Cette lettre coupe court à toute discussion à ce sujet.
En ce qui concerne la lettre de votre correspondant de l'Isère, je considère que la question qui lui soulève ne peut même être discutée. En effet, les derniers décrets au sujet du moratorium n'ont apporté qu'une prorogation d'échéances aux dettes antérieures au 4 août et il va sans dire que le banquier, se conformant aux termes du moratorium, reportait l'échéance des effets de commerce et y adjoint les intérêts moratoires légitimement dus, ainsi que vous l'a démontré la lettre du ministre des Finances.

Arrivages de Céréales à Marseille
24 décembre.
Vap. fr. Euphrate, venant de Saigon avec 4.579 s. maïs rouge, 2.000 s. maïs blanc ; 1.535 s. maïs jaune, à ordre.
26 décembre.
Vap. fr. Madona, venant de New-York avec 1.087.035 kilos blé, 400 s. farines, à ordre.
27 décembre.
Vap. ang. City-of-York, venant de Kurraahée avec 15.733 sacs blé pour Ralli France et Cie.
Vap. ang. Crosshill, venant de Tacoma, avec 12.867 s. blé à ordre.
Vap. ang. Gowamburn venant de Portland, avec 23.375 s. farine pour H. Beau et Cie.
Vap. fr. Mont-Cervin, venant de New-York avec 139.899 bushels blé à ordre ; 2.100 s. farine pour Bernheim ; 2.750 s. farine pour les Grands Moulins de Corbeil ; 4.000 s. farine, à ordre.

Chronique du Ravitaillement

Juments poulinières mises par l'armée à la disposition des agriculteurs.
Certains journaux auraient peut-être annoncé que des juments poulinières allaient être confiées par l'armée aux agriculteurs qui en feraient la demande. Il résulte des renseignements que nous avons pu recueillir qu'aucune proposition officielle de ce genre n'est parvenue dans les Préfectures.

Réquisitions de charbon.
Dans notre chronique du 19 courant, nous avons exposé les conditions dans lesquelles les propriétaires de chevaux réquisitionnés pouvaient former leurs réclamations. Sur la demande d'un de nos abonnés et dans le but de renseigner tous nos lecteurs nous ajoutons qu'en cas de désaccord pour l'évaluation de l'animal réquisitionné, le propriétaire, après avoir réservé ses droits par une réclamation séance tenante, doit néanmoins livrer à l'autorité militaire le cheval objet du litige. C'est au juge de paix à prendre toutes dispositions utiles pour contrôler les évaluations de la Commission de réquisitions et celles de l'intéressé.

Les Assurances et la Guerre
L'état de guerre a fait introduire d'importantes modifications au régime normal des assurances.
Les délibérations du groupe des représentants des départements envahis se sont efforcées de les éclaircir.
Sur les points essentiels qui touchent tous les assurés — et par suite beaucoup de nos lecteurs — nous avons sollicité l'avis de représentants de compagnies parisiennes d'assurances qui ne nous ont pas paru toujours en parfait accord.

Les décrets du 27 septembre et du 28 octobre ont si peu modifié cet état de choses qu'on l'a même de leur insertion à l'« Officiel », une note officielle résumait ainsi les préoccupations qui avaient inspiré les auteurs des derniers décrets sur les assurances : « laisser aux assurés tous leurs droits pour payer leurs primes sans encourir la déchéance ».
Par contre, ajoutait la note, « en présence de la situation économique, il convient de garantir aux sinistrés sur le total de leur indemnité devenue une créance reconnue par des débiteurs solvables le paiement d'une partie de cette indemnité, destinée à faire face à des dépenses immédiates ».

On comprend, en effet, sans peine, que les compagnies auraient été attachées de l'obligation de régler la totalité de l'indemnité prévue au contrat.
Pour les sinistrés ayant réglé leurs primes, les compagnies restent tenues de payer 20 % du montant des sinistres qui ne dépassent pas 50.000 fr. avec maximum de 5.000 fr. et 40 % pour tous sinistres supérieurs à 50.000 fr. avec maximum de 10.000 francs.

Le décret du 28 octobre prévoit que le solde de l'indemnité, c'est-à-dire les 80 %, pourraient être réclamés le 28 décembre prochain.
Nous espérons bien, nous disait le directeur d'une de nos principales compagnies, que de nouvelles dispositions interviendront d'ici là pour protéger le « statu quo ». Pourrait-on nous astreindre à payer intégralement des sinistres lorsque le recouvrement des primes et la disponibilité des réserves restent encore si incertains ?

En ce qui concerne les assurances sur la vie, une seule modification particulière est à retenir : elle a trait à la clause des trois ans. On sait que les contrats ne deviennent incontestables qu'au bout de ce délai ; or, les compagnies sont d'accord pour ne pas faire perdre aux assurés le bénéfice de leurs versements, seraient-ils inférieurs aux trois primes annuelles.
C'est ainsi que par des concessions réciproques, assurés et assureurs pourront sauvegarder leurs intérêts légitimes.

Pailles et Fourrages

Lyon, 30 décembre. — La demande est toujours pressante, mais l'offre se raréfie de plus en plus. Il s'est traité ces jours derniers affaires pour le commencement, en paille froment, en gerbes pour le Beaujolais, à des prix relativement élevés.

On cote, pour les pailles, sur wagon, départ gares d'expédition : Paille froment alimentaire Velay, en gerbes... 45 46 Paille froment alimentaire Auvergne, en gerbes... 43 45 Paille froment alimentaire Provence, en balles... 50 55

Légumes secs

Castelsarrasin (T.-et-G.), 24 décembre. — On cote : haricots, 40 fr. les 80 kilos; fèves, 18 fr. les 65 kilos.

Noix - Cerneaux

Lyon, 31 décembre. — Il s'est produit cette semaine quelques petites demandes en cerneaux disponibles; cela a suffi pour encourager les vendeurs à élever les prix.

Fruits secs

Lyon, 31 décembre. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce : Amandes de Provence, en sortes I, 100 k. 35 à 305

Beurre - Œufs - Volailles

Bourg, 23 décembre. — Marché de ce jour très bon, vente bonne sur la volaille, hausse sur le beurre, vente ordinaire sur les œufs.

Graines fourragères

Castelsarrasin (T.-et-G.), 24 décembre. — On cote : trèfle violet, 95 fr. les 100 kilos.

Pommes de terre

Lyon, 30 décembre. — Par suite des fêtes d'une certaine acalmie s'est produite dans la demande, aussi malgré l'incitation des vendeurs à la hausse, les cours sont pour ainsi dire inchangés, la contre-partie faisant défaut.

Carottes - Oignons

Lyon, 30 décembre. — Cavaillon, généralement par les pluies dans ses expéditions, offre peu vers 45 fr. départ.

Muttes

Lyon, 31 décembre. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce : Huile d'olive surfine extra... 220 à 230

Sucres - Mèlasses

Lyon, 31 décembre. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce : Sucre raffiné en pains... 107 à 112

Miels - Cires

Tunis, 23 décembre. — On cote les 100 kilos : Cire vierge de colons, de 350 à 355; d'Arabes, de 300 à 320 fr.

Le Souvenir Lyonnais

Tel est le titre d'une artistique Revue d'actualité éditée à l'Imprimerie du Commerce, L. Godard et C^{ie}.

Chronique de l'Industrie Laitière ET FROMAGÈRE

Lyon, 31 décembre. — C'est toujours la fermété qui domine, avec peu de marchandises disponibles. On cote : Emmenthal extra 250; Façons Emmenthal, 1^{er} choix 220; Comté, 1^{er} choix 245.

Cafés

Lyon, 31 décembre. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce : Café de l'Inde Malabar... 230 à 240

Cacaos

Lyon, 31 décembre. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce : Cacao Maragnan Para... 330 à 340

Poivres

Lyon, 31 décembre. — Voici la cote officielle qui nous est communiquée par la Chambre de Commerce : Poivre noir Tellichéry... 440 à 450

Bulletin Viticole

La semaine qui vient de s'écouler n'a pas été plus animée que les précédentes, et malheureusement nous ne pouvons pas espérer que celle qui arrive sera meilleure.

De nos correspondants particuliers

Nîmes, 30 décembre 1914. La Commission de fixation des cours les a établis ainsi : Récolte 1913, de 14 à 18 fr., suivant qualité, mérite et degré.

Vins Rouges

Vin Beaujolais, 1^{er} choix, la pièce... 140 à 180 Vin Bas Beaujolais... la pièce 75 85

Vins Blancs

Vin Mâconnais 1^{er} choix, la pièce... 110 à 170

LA RECOLTE DES VINS EN FRANCE

Le « Journal Officiel » publie le relevé, par département, de la récolte des vins en France en 1914 et en 1913.

BESTIAUX

Lyon-Vaise

MARCHE DU LUNDI 28 DECEMBRE. Porcs. — Amenés : 1.396; rev. : 0. Nous avions 714 porcs de moins que lundi dernier.

MARCHE DU MARDI 29 DECEMBRE

Boeufs. — Amenés : 1.091; rev. : 60. Bien que l'apport fut composé de 445 bêtes de plus que mardi dernier, la vente a eu un bon courant et les prix se sont maintenus.

MARCHE DU JEUDI 31 DECEMBRE

Moutons. — Amenés : 465; renvoi : 0. L'apport continuant à être très modeste, la vente a eu un bon courant avec des cours bien tenus.

Paris-La Villette

MARCHE DU LUNDI 28 DECEMBRE. Boeufs... 2377 2174 260 190 178 Vaches... 1500 1394 290 190 178

Marseille

MARCHE DU 25 DECEMBRE. Boeufs du pays. — Amenés : 436; vaches : 38; renvoi : 0.

SAINDOUX-SALAISONS

Lyon, 31 décembre. — Depuis nos derniers renseignements, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée, les transactions continuent à porter sur les saucissons et les jambons.

Courrier des Spectacles

Casino. — Vendredi 8 janvier, reprise des représentations de music-hall. Représentations spécialement composées pour les familles avec une censure très rigoureuse.

Parents et Amis des Mobilisés

sont informés que la Maison des Produits dérivés de l'Eucalyptus, 5, rue Meyerbeer, Paris (6^e), Tél. Central 19-62, expédie franco aux combattants p. poste recom.

Le Plastron du Soldat

Hygiénique, Antiparasitaire préserve et défend les bronches, éloigne la vermine dans les tranchées. Prix : 1 fr. 50.

Le Tricot du Soldat

Calorique, Hygiénique, Antiseptique. 8 fr. 50, 10 fr., 12 fr. 50.

A VENDRE

2.000 Cuirs salés dont 500 boeufs du poids frais de 55 à 60 kilos, et 1.500 vaches du poids de 35 à 40 kilos, provenant de l'armée.

Permanganate de Potasse

à vendre, gros et détail. S. DELPONT, Dépositaire à MARSEILLE, 258, boulevard National.

M. Bourjaillat aîné

adjudicataire des FUMIERS de la PART-DIEU cède les fumiers à 0,50 les 100 kilos PRIS EN GARE

Pommes de terre

CONSOMMATION ET SEMENCE Maison CROZAT, à Limoges (Hte-Vienne) Adresse télégraphique : CROZAT-LIMOGES

MOULIN

à cylindres en très bon état situé à Montluel, à louer de suite. S'adresser à M^{me} CHAMBON, à Montluel (Ain).

BOYAUX

Si vous voulez être servis bien et rapidement en BOYAUX de toutes sortes écrivez à B. KONRAD

B. KONRAD

Près les Abattoirs - DIJON

Imp. du Commerce, L. GODARD et C^{ie}

9 et 11, rue Villeroi, Lyon.